



## Communiqué inter organisations IADE du 16 septembre 2021

Ce 16 septembre, une nouvelle mobilisation des infirmier(e)s-anesthésistes a eu lieu. Malgré des taux d'assignations sans précédent, toutes les régions de France métropolitaine ont pu être représentées au sein du cortège parisien soutenu également par les ondes positives transmises par nos collègues ultramarins.

Une délégation de 8 infirmier(e)s-anesthésistes composée des représentants des Collectifs régionaux du SNIA, des étudiants et du collectif IADE de l'UFMICT CGT, a été reçue par Mme Bénédicte Roquette, conseillère ministérielle et Mme Fage-Moreel, sous-directrice de la DGOS.

Les représentants des IADE ont pu dénoncer les assignations abusives et mettre en garde sur les risques inhérents à la confiscation du droit d'expression et de grève. Ils ont une nouvelle fois argumenté les positions et démontré la détermination de toute la profession. Ils ont aussi réaffirmé leur unité et celle de tous les IADE sur le dossier de la reconnaissance statutaire et discrédité certaines rumeurs d'absence de consensus.

Le ministère a de nouveau prit une position volontariste sur notre dossier, nous affirmant que des discussions et des travaux préparatoires faisaient l'objet d'une grande attention. Ombre au tableau, le rapport IGAS, auquel toute proposition ministérielle est suspendue, n'est malheureusement pas attendu avant au minimum la fin octobre. Les interlocutrices ministérielles ont cependant assuré que les services du ministère suivaient de très près les travaux de synthèse de cette mission et qu'ils préparaient en parallèle les vecteurs techniques nécessaires à une mise en place rapide des arbitrages du ministre.

Alors qu'en raison des assignations massives, le nombre d'IADE présents sur le pavé parisien n'a pu atteindre le niveau de certaines mobilisations passées, une ferveur et une énergie formidablement positive se sont dégagées de cette journée. La complicité, la détermination et l'intelligence collective dont a toujours fait preuve la filière au cours de ses rassemblements sont bel bien intactes!

Le dossier est sur la table d'Olivier Véran mais il faut être conscient que le calendrier est extrêmement contraint. Le succès ne tient maintenant qu'à la capacité des IADE de France à maintenir toute la pression nécessaire à l'émergence des décisions tant attendues par la profession.